

## À LA DÉCOUVERTE DE MA VILLE



Campus France vous guide  
dans vos premiers pas en  
France et vous fait **découvrir**  
**Saint-Denis et La Réunion,**  
votre nouveau lieu de vie.

# BIENVENUE À SAINT-DENIS ET À LA RÉUNION





## L'ARRIVÉE À SAINT-DENIS /

### ◆ L'accueil à l'Université de La Réunion

À l'Université de La Réunion, la Direction des Relations Internationales (DRI) est chargée de l'accueil des étudiants internationaux dans le cadre d'une mobilité encadrée.

La Direction des Etudes et du Pilotage des Formations (DEPF) est chargée pour sa part des étudiants en mobilité individuelle (non encadrée). Une journée d'accueil et un Jeudi Campus Tour sont organisés pour découvrir l'université, vous aider dans vos démarches et faciliter votre intégration.

Les étudiants en mobilité dans le cadre d'échanges peuvent bénéficier d'un accueil individuel à l'aéroport (selon le jour et l'heure d'arrivée).

**Adresse :** Université de La Réunion, Campus du Moufia (campus principal), 15 avenue René Cassin, 97490 Sainte-Clotilde.

**Accueil :** du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 16h.

**Contact :** 02 62 93 80 80 (standard) ou 02 62 93 83 21 (DRI)

- pour les étudiants en mobilité encadrée : [international@univ-reunion.fr](mailto:international@univ-reunion.fr)
- pour les étudiants en mobilité individuelle : <https://www.univ-reunion.fr/scolarite/admissions>

### Pour en savoir plus :

- consultez **les pages dédiées aux étudiants internationaux**, en échange ou hors échange, sur le site web de l'Université :

<https://www.univ-reunion.fr> > International > Venir étudier à La Réunion.

- téléchargez **le Guide trilingue des étudiants étrangers, très complet sur tous les sujets :**

<https://www.univ-reunion.fr> > International > Venir étudier à La Réunion > Guide des étudiants étrangers.

GUIDE DES ÉTUDIANTS  
INTERNATIONAUX  
MARS 2024

### ◆ L'accueil des chercheurs et doctorants

À l'Université de La Réunion, les chercheurs et les doctorants en mobilité encadrée peuvent s'adresser au Service des Relations Internationales. Pour les mobilités non encadrées des chercheurs et des doctorants, l'interlocuteur privilégié est le Pôle Recherche.

Contact : 02 62 93 80 05  
ou [pole-recherche@univ-reunion.fr](mailto:pole-recherche@univ-reunion.fr)

### ◆ Les parrains

Vous pouvez être accompagné à l'Université de La Réunion :

- grâce à l'association **ISRUN (International Students Of Reunion Island)** qui aide les étudiants internationaux dans leurs démarches administratives, les rapproche des étudiants locaux et de leur culture, en organisant des soirées et des sorties culturelles et historiques.

**Contact :** [isrun@univ-reunion.fr](mailto:isrun@univ-reunion.fr) et sur Facebook.

- grâce au **Buddy System** proposé par l'Université de la Réunion.

**Informations et inscriptions :** <https://www.univ-reunion.fr/international/le-buddy-system>

### ◆ L'accueil dans les autres établissements

Selon les établissements d'accueil, deux services peuvent vous renseigner :

- le Service des Relations internationales (bureau d'accueil et d'orientation).
- le Service de la Scolarité (bureau des inscriptions et des démarches administratives).

Pour avoir plus d'informations, rendez-vous directement sur le site internet de votre établissement d'accueil.

### ◆ Les services nationaux

- étudiants : [www.etudiant.gouv.fr](http://www.etudiant.gouv.fr)
- doctorants, chercheurs : <http://www.euraxess.fr/fr>



Bien vous accueillir est une préoccupation majeure pour tous les établissements d'enseignement supérieur en France ! Le **label Bienvenue en France** est attribué aux établissements qui remplissent des critères élevés de qualité dans l'accueil des étudiants internationaux.



## LE LOGEMENT À LA RÉUNION /

**Se loger n'est pas toujours facile.** Les loyers sont souvent élevés et les propriétaires exigent une garantie financière (caution).

L'offre de logement est cependant variée : parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le CROUS, résidences étudiantes et résidences privées, logement chez l'habitant, colocation...

**L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant le départ de votre pays d'origine.**

• **Le Guide des étudiants étrangers** de l'Université de La Réunion donne conseils et adresses : <https://www.univ-reunion.fr> > International > Venir étudier à La Réunion > Guide des étudiants étrangers.

• **Le CRIJ Réunion**, Centre Régional d'Information Jeunesse de La Réunion, propose sur son site plusieurs guides dédiés aux différentes formes de logements possibles sur l'île : <http://www.crij-reunion.com>

## QUELQUES CONSEILS

### ◆ Se loger pour quelques jours

• **Consultez le guide du CRIJ Réunion** (voir plus haut), où plusieurs pages sont consacrées au logement temporaire : <https://www.crij-reunion.com/>

• **Pour d'autres types de résidences de courte durée, utilisez le moteur de recherche du site de l'Office de Tourisme** : <https://www.reunion.fr> > Planifier > Où dormir ?

• **Vous pouvez aussi contacter le CCLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes) de La Réunion**, un organisme qui favorise l'accès au logement d'urgence :

- <http://cclaj.re/>

- <https://www.facebook.com/cclajreunion974/>

### ◆ Se loger pour une longue période

• **Les logements étudiants du CROUS** (Centre Régional des Œuvres Universitaires) de La Réunion. Adresse : 20 Avenue Hippolyte Foucque, 97490 Sainte-Clotilde.

Accueil : lundi, mercredi, vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 15h30 ; mardi et jeudi, de 8h à 12h.

Contact (services centraux) : 02 62 48 32 32

Site : <http://www.crous-reunion.fr/>

Site *Trouver un logement* :

<https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

Des cités universitaires se trouvent également sur les campus du Tampon et de Saint-Pierre, dans le sud de l'île.

### • Les plateformes de logements privés

Des offres de logements étudiants, gérés par des organismes privés, sont disponibles à La Réunion. Consultez par exemple les **sites spécialisés** :

- <http://www.amireunion.com/>

- <https://www.immojeune.com>

- <https://housinganywhere.com>

N'oubliez pas aussi de consulter les sites reprenant les annonces des **agences immobilières locales**, répertoriés par exemple sur le portail :

<http://www.immobilier-en-reunion.com/> (annonces et annuaire des agences).

• Il existe aussi **un site géré par le CROUS, Lokaviz, qui recense notamment le logement étudiant chez les particuliers** : <https://www.lokaviz.fr/>

• **La colocation** : consultez *La carte des colocs*, un site de colocation national, gratuit et simple d'utilisation : <https://www.lacartedescolocs.fr/>

• **D'autres solutions sur le site de Campus France** : [www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org) > S'organiser > Logement.

## LES DÉPLACEMENTS SUR L'ÎLE DE LA RÉUNION



**L'île de la Réunion dispose de 2 aéroports** (à proximité de Saint-Denis et de Saint-Pierre) :

- au nord, l'aéroport Roland Garros à Saint-Denis, principal aéroport de l'île :

<https://www.reunion.aeroport.fr/>

Une navette assure les trajets entre l'aéroport et la gare routière de Saint-Denis tous les jours.

- au sud, l'aéroport Pierrefonds à Saint-Pierre qui assure principalement les dessertes régionales dans l'océan Indien :

<http://www.pierrefonds.aeroport.fr/>



Sur l'île, à Saint-Denis, empruntez les transports en commun (bus) du réseau

**Citalis**, le service qui relie les différents quartiers de la ville : <http://www.citalis.re/>  
D'autres réseaux de bus desservent d'autres villes de l'île :

- à l'ouest : <https://www.karouest.re/>

- au sud : <https://www.alterneo.re/> et

<http://www.casud.re/>

- à l'est : <http://www.cirest.fr/>



Pour des trajets sur l'île, utilisez les **Cars jaunes**, un réseau d'une vingtaine de lignes interurbaines géré par le Conseil régional : <https://www.carjaune.re/>



La Région Réunion a mis en place le **Réuni'Pass Étudiant** qui vous permet de vous déplacer sur toute l'île à un tarif préférentiel : <https://www.regionreunion.com> > Aides et services > transports/étudiants.



Pour le co-voiturage, consultez par exemple les sites collaboratifs

- site national : <https://www.blablacar.fr/>

- sites régionaux :

<https://covoiturage.regionreunion.com/> ou <https://www.rundrive.re/>



Même si le relief de l'île ne se prête pas toujours au vélo, vous pouvez louer un vélo chez un loueur privé, comme par exemple : <http://www.evelo.re/>

### ◆ Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : [www.visale.fr](http://www.visale.fr)

### ◆ Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous propose d'évaluer vos droits : 32 30 ou [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

### ◆ Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap

Prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil.

Dans certains établissements, il existe des services spécialisés pour les étudiants en situation de handicap (aide au logement, mais aussi aux transports et aux études).

À l'Université de La Réunion, une Mission Handicap, service d'accompagnement personnalisé des étudiants en situation de handicap, a été mise en place : <https://www.univ-reunion.fr> > Vie étudiante > Accueil des étudiants handicapés.

### Le CROUS, partout à votre service

Trouver une aide et des conseils, se restaurer, se loger, dénicher un job, tout savoir sur la vie étudiante, c'est aussi au CROUS que ça se passe !



Le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) est présent dans les grandes villes universitaires françaises.

Il gère les résidences et les restaurants universitaires, offre la possibilité de rencontrer des assistants sociaux, propose des activités culturelles et des offres d'emplois.



## LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

### S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

#### ◆ CVEC

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.

- Se connecter sur : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- Plus d'informations et cas particuliers sur :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > CVEC.

### ◆ Validation de l'inscription

Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

### LE TITRE DE SÉJOUR

#### À SAVOIR

- Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS : vous devez le valider en ligne dès votre arrivée en France, sur le site de l'ANEF (Administration numérique pour les Etrangers en France). Cette démarche est à effectuer obligatoirement dans les trois mois suivant votre arrivée : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

- Si vous êtes de nationalité algérienne ou étudiant titulaire d'un visa « concours » ou d'un visa portant la mention « carte à solliciter dans les deux mois » : votre demande de titre de séjour s'effectue à la Préfecture.

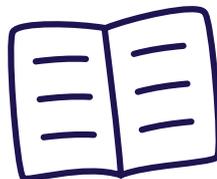
- Si vous possédez un visa « mineur scolarisé » et que vous êtes devenu majeur, vous devez solliciter un titre de séjour directement sur l'ANEF ou auprès de la préfecture de votre lieu de résidence dans les deux mois suivants votre majorité : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour ou VLS-TS, la demande doit se faire au cours du troisième mois avant la date de fin de validité de votre titre en cours sur le site : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Ce tutoriel pourra vous aider dans cette démarche : [https://www.youtube.com/watch?v=iGha\\_yqN04](https://www.youtube.com/watch?v=iGha_yqN04)

- Les services d'accueil de votre établissement pourront vous guider en cas de difficultés.

Pour en savoir plus sur les droits et obligations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110>





## OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner en France plus de trois mois, il est beaucoup plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire, **en ligne ou dans une des agences bancaires qui sont implantées sur l'île.**

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) > Argent > Comptes bancaires > Droit au compt

## SE SOIGNER

Se soigner en France est quasiment gratuit, mais il faut être assuré. **L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.**

Connectez-vous au site <https://etudiant-etranger.ameli.fr> pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour en savoir plus :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé.

**En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les universités.**

Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe médicale pluridisciplinaire qui peut vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

**C'est le cas de l'Université de La Réunion qui dispose d'un Service de Médecine préventive (SUMPPS), implanté sur deux sites :**

<https://www.univ-reunion.fr> > Vie étudiante > Santé > Centre de santé.

**Une visite médicale est obligatoire pour les étudiants internationaux, dès leur arrivée à l'université de la Réunion.**

**Contact :**

- Campus Nord : 02 62 93 84 00 ou [medecine.preventive-nord@univ-reunion.fr](mailto:medecine.preventive-nord@univ-reunion.fr)  
- Campus Sud : 02 62 57 95 62 ou [medecine.preventive-sud@univ-reunion.fr](mailto:medecine.preventive-sud@univ-reunion.fr)

**Pour les étudiants inscrits dans d'autres établissements de La Réunion, se renseigner sur place.**

## SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (MUTUELLE)

Il est recommandé de souscrire une assurance complémentaire pour couvrir la totalité des frais

**de santé qui ne sont pas tous pris en charge par l'assurance maladie obligatoire et gratuite.**

Attention : les formules et les niveaux de garanties varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une assurance complémentaire la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un site comparatif de mutuelles étudiantes.

## ASSURER SON LOGEMENT

**En France, il est obligatoire d'assurer son logement.**

La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès de votre banque, d'une mutuelle ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible.

## N° D'URGENCE

**SAMU : 15** Service d'aide médicale urgente.

**Police secours : 17** en cas de violences, vol, cambriolage.

**Pompiers : 18** en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

**Le 112 :** numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.

**Secours en mer : 02 62 43 43 43**

**Secours en montagne : 02 62 93 09 30**

## APPRENDRE LE FRANÇAIS

**Apprendre le français en France est une chance à saisir !**

Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :  
- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Etrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année : <http://ecolesdete.campusfrance.org>  
- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

## TROUVER UN JOB OU UN STAGE

Plusieurs adresses :

• **Le CRIJ** (Centre Régional d'Information Jeunesse) Réunion donne quelques pistes pour trouver un job : <http://www.crij-reunion.com>

• **Le site Jobaviz du CROUS** vous permet de trouver un job étudiant compatible avec vos études : <https://www.jobaviz.fr/>



## LES SORTIES SUR L'ÎLE DE LA RÉUNION /

### PRATIQUER UN SPORT

Dans votre établissement, vous pouvez avoir accès aux activités sportives en vous renseignant au Service des sports.

À l'Université de la Réunion, le Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives (SUAPS) offre de multiples possibilités pour pratiquer un sport, quel que soit votre niveau : <https://www.univ-reunion.fr> > Vie étudiante > Sport.

La Ville de Saint-Denis organise régulièrement de grands rendez-vous sportifs : <https://www.saintdenis.re> > Agenda > Sports.

Le Conseil départemental de La Réunion soutient toutes les pratiques sportives et organise de nombreuses manifestations : <https://www.departement974.fr> > Nos compétences > Sport.

### PARTICIPER

Participez à des événements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, locales ou nationales.

Pour en savoir plus, renseignez-vous dans votre établissement d'accueil (Service de la vie étudiante) ou consultez les sites : [www.animafac.net](http://www.animafac.net) ou [www.letudiant.fr](http://www.letudiant.fr)

À l'Université de La Réunion, des associations étudiantes animent le campus et proposent des actions spécifiques pour les étudiants internationaux : <https://www.univ-reunion.fr> > International > Actions associatives envers les internationaux.

### SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

Cinémas, concerts, théâtres, musées, expositions, rencontres festives, sont au programme et à tarif réduit pour les étudiants, la plupart du temps.

Pour en savoir plus, consulter le site de l'Office de Tourisme de l'île de La Réunion : <https://www.reunion.fr> > Découvrir > Culture.

À l'Université de La Réunion, le Service Art et Culture contribue à la formation artistique et à la diffusion de la culture auprès des étudiants, en organisant gratuitement de nombreuses activités et événements : <https://www.univ-reunion.fr> > Vie étudiante > Culture.

Pour se distraire ou se cultiver à La Réunion, on trouve :  
- une quinzaine de cinémas répartis sur toute l'île, avec des salles multiples (tarifs étudiants, carte de fidélité).  
- 7 musées (4 régionaux, 3 départementaux), dont un établissement à caractère scientifique, le Muséum d'Histoire naturelle de La Réunion (gratuit pour les étudiants) : <https://www.departement974.fr> > Actualité > Muséum.

- une quinzaine de salles de spectacle, dont l'important Centre dramatique national de l'océan Indien : <https://www.cdnoi.re/>  
- une douzaine de librairies, dont la librairie Gérard et la librairie Autrement.  
- de nombreuses bibliothèques-médiathèques municipales partout sur l'île, ainsi que la Bibliothèque départementale de La Réunion (ancienne « bibliothèque coloniale », entrée libre et gratuite) et les Bibliothèques Universitaires de l'Université de La Réunion : <https://bu.univ-reunion.fr/>  
À La Réunion, pour sortir ou pour tout savoir sur l'actualité, consulter **Le Quotidien de La Réunion, le grand quotidien régional** disponible en kiosque ou sur internet : <http://www.lequotidien.re/>  
Pour vous informer sur les sorties possibles, vous pouvez aussi voir l'agenda du site de l'Office de Tourisme de La Réunion : <https://www.reunion.fr> > Planifier > Agenda.

## LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

**Saint-Denis au nord, Saint-Paul à l'ouest et Saint-Pierre/Saint-Louis au sud ont obtenu en 2011 le label Villes et Pays d'art et d'histoire. Le Parc National de La Réunion est inscrit sur la liste des biens naturels classés au Patrimoine mondial par l'Unesco.**

- L'Hôtel de Ville de Saint-Pierre, ancien magasin de la Compagnie Française des Indes Orientales, exemple de construction coloniale du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- La distillerie Isautier à Saint-Pierre, la plus ancienne distillerie familiale de l'île fondée en 1845, avec la Saga du Rhum, unique musée du rhum réunionnais (à consommer avec modération).
- La Cité des Arts, à Saint-Denis, village pluridisciplinaire, dédié à la culture réunionnaise.
- Le Jardin de l'État à Saint-Denis, ancien jardin d'acclimatation des espèces végétales importées à La Réunion.
- Le marché de Saint-Paul, l'un des plus animés de l'île.
- La sucrerie du Gol, une des dernières en activité sur l'île.
- Le musée de Villèle, dans une ancienne demeure d'une famille de planteurs, pour comprendre l'histoire de La Réunion.
- Kélonia, un observatoire scientifique consacré à la protection et la reproduction des tortues marines de l'océan Indien.
- Le Piton de la Fournaise, l'un des volcans les plus actifs au monde, mais facilement accessible avec un équipement adapté.
- Les cascades de Takamaka, site sauvage et grandiose.

- Le Cirque de Mafate, uniquement accessible à pied, un must pour les randonneurs !
- Les petits villages créoles, aux quatre coins de l'île, au cœur des cirques de Salazie, Mafate et Cilaos, entre mer et montagne.
- La plage de sable blanc de Grande Anse, bordée de cocotiers.

Pour en savoir (et en voir) plus, consultez le site de l'Office de Tourisme : <https://www.reunion.fr>

- La CimasaRun, trail des 3 cirques, l'une des courses les plus anciennes et les plus populaires à La Réunion.
- Clameur des Bambous, grand événement musical à Saint-Benoît, ouvert à tous les styles.
- La Fête de la Vanille, à Sainte-Suzanne, pendant 5 jours, animations autour de cette plante emblématique de La Réunion.

## SEPTEMBRE

- **Journée d'accueil des étudiants internationaux** organisée à l'Université de la Réunion, avec une fête étudiante en soirée.
- **Jedi CampusTour**, chaque jeudi, des tuteurs de l'Université de La Réunion accompagnent les étudiants internationaux sur le Campus pour mieux connaître les lieux.
- Les Journées européennes du patrimoine, des lieux de culture à visiter gratuitement.
- Le Manapany Festival, le plus ancien festival musical de la Réunion autour du surf à Saint-Joseph, concerts et challenge sportif.
- Festival Réunion Métis, l'événement du « vivre ensemble » sur le front de mer de Saint-Paul.

## OCTOBRE

- Le Grand raid, la course mythique de 165 km qui passionne l'île de La Réunion.
- La Semaine créole, sur toute l'île, pour mettre à l'honneur la musique, la culture et la gastronomie créoles.

## NOVEMBRE

- **La Fête de la science**, organisée dans 3 Villages des sciences, en collaboration avec les laboratoires de l'Université.
- Festival du Film court de Saint-Pierre, projections, rencontres avec des comédiens et des réalisateurs, soirée en plein air.

## DÉCEMBRE

- Le 20 décembre, toute l'île célèbre la Fêt Kaf, en commémoration de l'abolition de l'esclavage qui a eu lieu le 20 décembre 1848.
- Le 31 décembre, 15 000 visiteurs passent le réveillon du Nouvel An sur la plage de l'Hermitage...

# LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

## MARS

- Les Francofolies de La Réunion, concerts musicaux pour diffuser la création francophone de tous les styles et de tous les horizons.

## AVRIL

- Les Nuits sans lumière, partout sur l'île, pour sensibiliser et lutter contre la pollution lumineuse (25 nuits animées par plus de 130 partenaires institutionnels et privés).

## MAI

- **Pint of Science**, une initiative européenne de découverte de la recherche dans des lieux atypiques.
- La Nuit européenne des Musées, une opportunité de découvrir autrement musées et autres lieux de culture dans toute l'île.
- Festisable, grand rendez-vous de tous les sports dans la commune du Tampon.

## JUIN

- Sakifo Musik Festival, le plus grand festival musical de La Réunion et de l'océan Indien à Saint-Pierre.
- Fête de la musique, de la musique partout dans les villes (concerts gratuits).

## JUILLET-AOÛT

- Les traditionnelles Fêtes de Saint-Paul, braderie, bals, feux d'artifice, animations foraines, soirées musicales.
- Le Big Up 974, manifestation pluridisciplinaire à Saint-Denis autour des cultures urbaines (accès gratuit).

Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

*Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.*



# LES CHOSES À SAVOIR

## LA RÉUNION,

ÎLE DE L'OUEST DE L'OcéAN INDIEN, dans l'hémisphère sud, l'un des départements et régions d'Outre-mer français (DROM) et l'une des régions ultrapériphériques (RUP) de l'Union européenne

### 3 GRANDS VILLES À LA RÉUNION :

**SAINT-DENIS**, LA PLUS PEUPLÉE ET CHEF-LIEU DE L'ÎLE (153 000 HABITANTS)

**SAINT-PAUL** (105 000 HABITANTS)

**SAINT-PIERRE** (85 000 HABITANTS)

### LA RÉUNION :

**19 000** étudiants

**1<sup>ère</sup> Région d'Outre-mer pour le nombre d'étudiants internationaux accueillis**

**UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION**, unique université française et européenne dans l'océan Indien,

**18 900** étudiants dont 900 étudiants internationaux, 22 unités de recherche, 2 Écoles doctorales.



**SAINT-DENIS DE LA RÉUNION**, classée parmi les villes étudiantes françaises où il fait bon vivre et étudier, avec un très bon score pour la qualité de son cadre de vie (palmarès du magazine L'Étudiant).

L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernent tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques.

CAMPUS FRANCE

28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - [www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org)